



SYNTHÈSE DES TRAVAUX

TABLE RONDE DE LA CEDEAO SUR LA FICHE D'ÉVALUATION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT Les 13 & 14 juin 2017, à Lagos.

Point des réunions entre les acteurs clés des Secteurs Public et Privé des États membres de la CEDEAO (y compris la FEWACCI et ses 15 chambres de commerce nationales).

Nous, représentants des agences étatiques chargées de la promotion de l'investissement et des organisations du secteur privé, nous sommes réunis les 13 et 14 juin 2017, à Lagos, pour:

- Examiner la Fiche d'évaluation de l'environnement de l'investissement; et
- S'accorder sur nos plans d'action de réforme nationale préétablis qui seront évalués conformément à la Fiche d'évaluation de l'environnement de l'investissement de la CEDEAO.

Le 14 juin 2017, nous avons énuméré les domaines de réforme, ci-après, à inclure dans nos plans d'action nationaux en attendant une validation officielle:

Côte d'Ivoire:

- **Indicateurs standards des procédures et des processus administratifs**
 - Accélération du démarrage de nouvelles entreprises à travers l'utilisation des TIC ;
- **Efficacité de l'administration fiscale**
 - Amélioration du système de déclaration et de paiement des impôts à travers la mise en œuvre d'une plateforme en ligne ;
- **Amélioration de l'accès aux finances/crédits**
 - Création d'un Bureau de crédit pour faciliter l'accès aux finances;
- **Accélération de l'exécution des contrats au travers des réformes judiciaires et des modes alternatifs de résolution des conflits**
 - Amélioration du système judiciaire à travers la création d'un Module des Activités Judiciaires ;
- **Zones économiques spéciales/Zones franches : rationalisation des procédures douanières ; création formelle d'un guichet unique ; suppression des quotas pour expatriés dans les zones et ailleurs**
 - Amélioration du cadre juridique de la Zone économique spéciale / Zone franche / Zone industrielle ;
- **Accès à l'énergie/électricité**
 - Amélioration de l'accès à l'électricité.

Ghana:

- **Zones économiques spéciales/Zones franches : rationalisation des procédures douanières ; création formelle d'un guichet unique ; suppression des quotas pour expatriés dans les zones et ailleurs**
 - Création de parcs industriels dans toutes les 10 régions pour faciliter l'accès au foncier et aux infrastructures ;
 - Création d'un guichet unique au Ghana pour accélérer le dédouanement des marchandises.
- **Indicateurs standards des procédures et des processus administratifs**
 - Réduction du minimum de capital requis pour les investisseurs étrangers ;
 - Réforme du Service de l'immigration du Ghana à travers l'amélioration de la nouvelle Loi sur les processus d'entrée et de sortie en matière d'immigration, afin de renforcer la libre circulation des personnes et des biens ;
 - Établissement d'une collaboration institutionnelle effective et efficace pour réduire les lourdeurs bureaucratiques et administratives dans les prestations de services aux investisseurs.
- **Accès à l'énergie/électricité**
 - Accroissement de l'approvisionnement en électricité. Une société d'électricité a récemment été mise en service à Tema pour une production supplémentaire en vue d'atteindre la cible de 5000mega watts en 2018 ;
 - Promotion de partenariats privés qui assureront l'efficacité des tarifs dans la distribution régulière et fiable de l'énergie au Ghana.
- **Accélération de l'exécution des contrats à travers des réformes judiciaires et des modes alternatifs de résolution des conflits**
 - Facilitation des jugements dans les affaires commerciales.
- **Efficacité de l'accès au foncier, du régime foncier et du transfert des terres**
 - Réduction du temps et du coût d'enregistrement des biens fonciers et des propriétés.
- **Efficacité de l'administration fiscale**
 - Réduction de la fiscalité à travers le budget de l'exercice 2017 et facilitation de réformes plus approfondies dans les domaines des immobilisations et des matières premières.
- **Facilitation de l'accès aux finances/crédits**
 - Assurance d'un accès facile aux capitaux pour le secteur privé à travers la réduction du taux de base de l'intérêt/inflation.

Mali:

- **Zones économiques spéciales/Zones franches : rationalisation des procédures douanières ; création formelle d'un guichet unique ; suppression des quotas pour expatriés dans les zones et ailleurs**
 - Adoption d'un cadre juridique fondé sur les meilleures pratiques pour les zones économiques spéciales.
- **Indicateurs standards de l'accès aux marchés**
 - Réformes du Code des investissements.
- **Indicateurs standards des procédures et des processus administratifs**
 - Amélioration de la procédure administrative.
- **Efficacité de l'exécution des contrats / recouvrement des créances /régimes de résolution des conflits**
 - Adoption d'une Loi sur la médiation.

Nigeria:

- **Amélioration de l'administration des procédures d'entrée de l'investissement : délivrance de visas à l'arrivée ; suppression des restrictions sectorielles imposées sur les investisseurs étrangers**
 - Rationalisation des procédures administratives de l'environnement des affaires ;
 - Rationalisation/simplification des conditions, procédures et plateformes régissant la délivrance des permis de travail et de séjour et des visas à l'arrivée pour les travailleurs et cadres étrangers ; réduction du temps et du coût de délivrance de tels permis/visas ;
 - Amélioration du processus administratif de délivrance de licences aux investisseurs étrangers conformément aux meilleures pratiques en la matière.
- **Rationalisation des procédures d'acquisition des terres et d'enregistrement des titres de propriété foncière et du régime foncier**
 - Amélioration de l'accès et du régime des terres à usage industriel, commercial et agricole pour les sociétés étrangères.
- **Accélération de l'administration fiscale, y compris la rationalisation des incitations à l'investissement**
 - Adoption des réformes de l'administration fiscale visant à réduire le nombre de paiements d'impôts, le temps nécessaire pour la préparation des déclarations d'impôts, et le taux d'imposition total pour se conformer à l'ensemble de la réglementation fiscale ; et instauration d'un système électronique ou informatique de déclaration des impôts pour une simplification des procédures de perception d'impôts;
 - Adoption de politiques publiées, transparentes et accessibles en matière d'investissements et d'incitations et de dépenses relatives aux incitations; suppression des régimes discrétionnaires et ad hoc en matière d'investissements et d'incitations ; prévention de la discrimination dans l'octroi d'incitations aux investisseurs étrangers.
- **Accès aux finances/crédits pour les PME locales**
 - Existence d'une loi sur les transactions modernes sécurisées et d'un registre des biens meubles servant de sûreté ;
 - Accès à un mécanisme transparent d'établissement des titres juridiques ;
 - Création de tribunaux/juridictions commerciaux spéciaux ;
 - Utilisation accrue des mécanismes extrajudiciaires de recouvrement des dettes, des modes alternatifs de résolution des conflits avant le recours aux tribunaux, et des modes alternatifs traditionnels de résolution des conflits (ex. : médiation, conciliation, arbitrage).
- **Zones économiques spéciales/Zones franches : rationalisation des procédures douanières ; création formelle d'un guichet unique ; suppression des quotas pour expatriés dans les zones et ailleurs**
 - Adoption des meilleures pratiques pour les cadres juridiques, réglementaires et institutionnels des zones économiques spéciales dans le pays ;
 - Amélioration de l'administration douanière des zones économiques spéciales sous une autorité nationale douanière unique;
 - Création d'un guichet unique pour l'enregistrement et l'octroi accélérés de permis aux zones économiques spéciales.;
 - Réduction/suppression des restrictions relatives au nombre de travailleurs étrangers qualifiés et non qualifiés; conformité aux principes de l'OMC.

Sénégal:

- **Indicateurs standard de l'accès au marché**
 - o Réforme du Code des investissements ;
- **Efficacité de l'exécution des contrats / recouvrement des créances / régimes de résolution des conflits**
 - o Création d'un tribunal commercial à Dakar;
- **Facilitation de l'accès aux finances/crédits**
 - o Accès aux finances pour les PME ;
- **Zones économiques spéciales/Zones franches : rationalisation des procédures douanières ; création formelle d'un guichet unique ; suppression des quotas pour expatriés dans les zones et ailleurs**
 - o Zones compétitives ;
- **Accès à l'énergie/électricité**
 - o Amélioration de l'accès à l'électricité.

Compte tenu des mesures susmentionnées :

- La Sierra Leone enverra, au plus tard le 23 juin 2017, son plan d'action de réforme nationale qui sera évalué conformément à la Fiche d'Évaluation de l'Environnement de l'Investissement de la CEDEAO.
- La Côte d'Ivoire se conformera à son plan d'action après la validation officielle.
- Tous les pays ciblés soumettront à nouveau leurs plans d'action **complets** au plus tard le **30 juillet 2017**.
- La Table ronde sera à nouveau convoquée à la **mi-septembre 2017**, pour adopter les plans d'action nationaux **formellement validés** conformément à la Fiche d'évaluation de l'environnement de l'investissement de la CEDEAO, et pour s'accorder sur l'utilisation régulière et cohérente de ladite Fiche d'Evaluation, y compris la création de boucles de rétroactions des secteurs public et privé sur les priorités et les initiatives des réformes.
- Le Cap Vert a officiellement invité tous les 15 pays à la prochaine Table ronde sur la Fiche d'évaluation régionale.